

## **PROJET**

### **Lignes directrices pour faciliter la défense de positions communes en matière de politiques et l'envoi de messages communs par le biais du Mécanisme de la Société Civile**

Ces directives ont été rédigées pour orienter la facilitation des discussions en cours sur les politiques et les prises de position dans les différents Groupes de travail du MSC. Cependant, elles sont tout aussi pertinentes et utiles pour orienter les discussions dans les groupes de travail lors du Forum annuel du MSC afin d'élaborer les messages sur les politiques qui seront formulés lors des sessions plénières du CSA.

#### **Le rôle du MSC**

Le MSC est un organisme facilitateur, et non pas une instance représentative. Il aide les OSC, en particulier les organisations des personnes les plus touchées par l'insécurité alimentaire et la malnutrition (les organisations populaires et les mouvements sociaux) à faire entendre leur voix, et influencer les décisions du CSA en matière de politiques au niveau régional et national.

Le MSC a pour but de promouvoir la collaboration, la coordination et la cohérence entre les OSC, dans le développement et la communication des messages communs relatifs aux politiques, quand cela est possible, et à faire entendre la totalité des différentes positions exprimées quand il n'ya pas de consensus.

Le MSC ne se prend pas position et il ne représente pas les OSC. Il n'existe pas de "déclaration faite par le MSC" ni de "position officielle du MSC" ou autre.

Le MSC permet de faire en sorte que les positions politiques des OSC sont élaborées et communiquées en conformité avec les principes d'organisation et les méthodes de travail convenues entre les OSC lors de la création du MSC - voir le document approuvé par le MSC, consultable au lien ci-dessous:

<http://cso4CSA.files.wordpress.com/2010/10/MSC-en.pdf> .

Le MSC a pour but de s'assurer que tout l'éventail des OSC du monde entier est en mesure de participer aux discussions politiques au sein du MSC et à faire entendre sa voix au sein du CSA, une priorité particulière étant accordée aux petits producteurs d'aliments ainsi qu'aux organisations populaires et aux mouvements sociaux. Les organisations représentant les populations et groupes sociaux particulièrement affectés par l'insécurité alimentaire et la malnutrition devraient jouer un rôle central dans le développement et la communication des positions politiques.

Le MSC est fondé sur la conviction que les personnes les plus touchées par l'insécurité alimentaire et la malnutrition doivent être les agents de leur propre développement, qu'elles sont les mieux placées pour représenter leurs propres intérêts et présenter leurs points de vue et qu'elles ne sont pas seulement des victimes mais également des porteurs de solutions.

#### **Fonctions du MSC vis à vis des politiques**

Le MSC agit à de plusieurs manières:

- Faciliter la politique du MSC en matière de groupes de travail au niveau mondial, afin de promouvoir le partage des expériences, des analyses et des positions ainsi que l'élaboration de

positions communes en matière de politiques quand cela est possible, et veiller à la présentation des points de vue divergents là où il n'y a pas de consensus. Les OSC sont libres d'établir autant de groupes de travail sur les politiques qu'ils le souhaitent. Cependant, tous les efforts devraient être faits pour s'assurer de la participation de l'ensemble des circonscriptions, groupes d'intérêts et sous-régions du MSC, avec une priorité particulière accordée aux organisations des personnes les plus affectées.

- Soutenir les OSC afin qu'ils influencent les processus politiques et les résultats des négociations au *niveau mondial* en facilitant la participation de la société civile dans les sessions plénières du CSA, dans les Groupes de travail à composition non limitée, dans les Equipes spéciales, dans le Groupe consultatif du CSA et dans d'autres mécanismes du CSA.
- Le MSC vise à permettre aux OSC d'avoir une influence sur les processus politiques au *niveau régional et national* en facilitant la participation de la société civile à des événements et processus inter-gouvernementaux régionaux, par exemple, les conférences régionales de la FAO. Le MSC facilite également la participation à des structures et processus nationaux et multipartites de gouvernance de la sécurité alimentaire.

Le secrétariat du MSC fera tout ce qui est en son pouvoir pour soutenir les groupes de travail sur les politiques et de s'assurer de leur bon fonctionnement, conformément aux rôles, principes et méthodes de travail établis par le MSC. Toutefois, le Secrétariat est une structure délibérément "légère" et le succès du MSC dépendra de la participation active de ses membres, des personnes-ressources et plus particulièrement des membres du Comité de coordination. Les ONG sont tout particulièrement encouragées à jouer un rôle de facilitation, en fournissant des ressources pour permettre la participation d'organisations populaires et en contribuant à la facilitation des groupes de travail qui viennent en appui aux membres du Comité de coordination.

### **Le rôle des groupes de travail sur les politiques au sein du MSC**

- Améliorer la circulation des documents et informations pertinents sur la question et sur le processus associé au sein du CSA
- Offrir un espace de dialogue et d'échange de points de vues entre les OSC sur les questions examinées par les Groupes de travail à composition non limitée (OEWG) et les équipes spéciales (TT) du CSA.
- Offrir un espace où les OSC peuvent développer des positions de la société civile solides et bien articulées
- Fournir des éléments de travail aux membres de la société civile dans le Groupe consultatif du CSA, dans les Groupes de travail à composition non limitée (OEWG) et les équipes spéciales (TT)

- Identifier les participants et les porte-parole de la société civile dans les sessions plénières du CSA, les Groupes de travail OEWG, les Equipes spéciales ainsi que lors des sessions de la Table Ronde.

### **Participation aux groupes de travail du MSC**

Les groupes de travail du MSC sont ouverts à tous les membres du Mécanisme de la Société Civile. Toute OSC travaillant sur la sécurité alimentaire et l'alimentation peut devenir membre du MSC. Les OSC intéressées par la participation à un groupe de travail doivent contacter le membre du Comité de Coordination MSC associé à ce groupe ou bien un des facilitateurs (voir site du MSC). Les membres des Groupes de travail du MSC doivent avoir la capacité et la volonté de participer activement aux travaux et ne pas être simplement des destinataires passifs de l'information!

En accord avec les principes d'organisation du MSC, il est essentiel que les représentants des organisations populaires et des mouvements sociaux jouent un rôle central dans les groupes de travail du MSC et reçoivent un soutien adéquat leur permettant de jouer un rôle significatif. Il est de la responsabilité du Secrétariat du MSC mais également celle de toutes les autres OSC, d'apporter un soutien dans ce sens, notamment en ce qui concerne les ONG, qui disposent des ressources nécessaires.

S'il s'avère que les voix des organisations populaires et des mouvements sociaux courent le risque d'être évincées ou de devenir inaudibles dans le concert des voix des ONG, notamment celles du Nord, il pourra s'avérer nécessaire d'appliquer le système des quotas du MSC afin de garantir une participation équilibrée et équitable au sein des groupes de travail du MSC.

### **Coordination et facilitation des groupes de travail du MSC**

Idéalement, chaque groupe de travail est coordonné par un membre du Comité de coordination du MSC et soutenu par un animateur afin de garantir une large participation de la société civile dans les groupes de travail, notamment par des personnes issues des organisations populaires et des mouvements sociaux. Ces animateurs agissent sur la base du volontariat, en liaison avec le Secrétariat du MSC, et ont un rôle de facilitation plutôt que politique. La personne choisie pour être l'animateur doit être proposée par les membres du groupe de travail et approuvée par les membres du Comité de coordination du MSC

Autant que possible, les tâches incombant aux coordonnateurs du groupe de travail MSC et aux facilitateurs, soutenus par le Secrétariat du MSC sont les suivantes:

- Faciliter la participation d'un large éventail d'OSC dans les groupes de travail du MSC, et en particulier, encourager la participation de tous.
- Partager l'information sur les différents processus et contenus du CSA entre tous les membres du MSC

- Faciliter les contributions de la société civile au processus du CSA

Les animateurs des groupes de travail du MSC ne doivent pas nécessairement être membres des Groupes de travail à composition non limitée (OEWG) et des équipes spéciales (TT) du CSA. Il n'est pas indispensable que les animateurs soient basés à Rome, car il est possible d'être en contact avec le secrétariat par e-mail et par téléphone.

### **Communication des positions relatives aux politiques**

Concernant la communication au CSA des positions des OSC sur les politiques, il convient de souligner que les points de vue et propositions ayant la plus grande légitimité sont ceux qui reflètent les opinions d'un large éventail d'OSC, en particulier les organisations populaires et les mouvements sociaux et les propositions qui ont été formulées sur la base de contributions d'OSC au niveau sous-régional et au niveau des différents pays.

Les positions sur les politiques, les messages, les déclarations etc... qui sont le résultat d'un processus facilité par le MSC doivent:

- être clairement étiquetés comme telles afin qu'il leur soit attribué le poids politique approprié par les destinataires / cibles de la déclaration
- indiquer clairement au nom de qui une position est communiquée. Il n'est pas recommandé d'utiliser des formulations qui pourraient laisser croire que toutes les OSC au sein du MSC ont été impliquées dans l'élaboration d'une déclaration ou bien qu'elles l'ont entérinée

Afin d'être clair sur l'identité de l'OSC au nom de laquelle une déclaration est communiquée, il est convenu de: (1) demander aux OSC / réseaux d'entériner cette déclaration, (2) demander aux OSC / réseaux de faire une déclaration en leur nom propre; (3) d'indiquer clairement que la déclaration est le résultat d'un processus facilité par le MSC dans lequel l'OSC / le réseau indiqué à été impliqué

Quand où il n'y a pas de consensus au sein d'un groupe de travail du MSC sur les politiques, tous les efforts doivent être faits, dans les délais impartis, pour parvenir à un consensus. Toutefois, si le consensus ne peut être atteint alors la totalité des opinions divergentes doivent être prises en compte dans la déclaration commune et les opinions divergentes doivent être communiquées au CSA

### **Sélection des participants de la société civile dans les Groupes de travail à composition non limitée (OEWG) et les équipes spéciales (TT) du CSA**

Les personnes des OSC participantes aux Groupes de travail à composition non limitée (OEWG) et aux équipes spéciales (TT) doivent avoir une solide expérience du sujet traité et être capables de communiquer les points de vue différents au sein des Groupes de travail du MSC. Il peut y avoir des rotation des postes de porte-parole. Il peut y avoir des participants différents en fonction des disponibilités de chacun, des questions spécifiques abordées au cours des discussion à un moment donné, etc. En ce qui concerne les activités intersessions du CSA, il n'est pas nécessaire d'être présent physiquement pour participer - dans le cas de nombreuses réunions des équipes spéciales du CSA, il est possible de participer via téléconférence.

Pour chaque point à l'ordre du jour des sessions plénières du CSA (ex. les débats de la table ronde sur les politiques), les OSC fournissent cinq porte-parole pendant les débats (chaque intervention étant limitée à un maximum de 3 minutes). D'autres intervenants issus de la société civile peuvent être appelés par le Président, s'il y a assez de temps pour le faire. Comme toujours dans le processus du MSC, la priorité doit être accordée aux membres des organisations populaires et des mouvements sociaux.